



FINÉA, 101 boulevard Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 05 22 26 44 83 – 05 22 47 39 89 - 05 22 20 89 58 – 05 20 30 35 30
Fax : 05 22 47 25 54 – 05 22 20 94 13 / Email : contact@finea.ma

Faciliter l'accès des entreprises au financement

FGCP by Finéa : des fonds supplémentaires pour vous faciliter davantage l'accès au financement

.....



finéa
Accès des Entreprises au Financement
تمويل الشركات
GROUPE CDG



Votre besoin

Vous souhaitez accéder à la commande publique, développer votre carnet de commande et votre activité... mais vous ne disposez pas d'atouts suffisants pour accéder au financement bancaire ?

Nos solutions

FGCP by Finéa

Le FGCP (Fonds de Garantie dédié à la Commande Publique) est un fonds mis en place dans le cadre de la stratégie de renforcement des mécanismes de financement des PME-TPE initiée par l'État et après concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur du BTP et la Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP). Il est destiné à faciliter l'accès au financement des PME-TPE adjudicataires de marchés publics ou parapublics répondant à certains critères d'éligibilité. Le Fonds a été créé avec un apport initial de 100 MDH, constitué grâce à la contribution de l'État, de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de quelques institutions financières de la place. Sa gestion est confiée à Finéa depuis fin 2008.

Le FGCP by Finéa est fait pour les TPE-PME qui :

- disposent d'une classification ou cumulent au moins deux années d'activité continue ;
- présentent un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 50 MDH ;
- répondent aux exigences de sûreté posées par le FGCP ;
- ont une structure financière équilibrée et un endettement maîtrisé.

Le FGCP by Finéa, des avantages pour votre entreprise

- Un moyen plus souple, plus allégé et plus facile pour accéder au financement grâce à la disponibilité d'un fonds d'un apport initial de 100 MDH avec une capacité d'intervention de 800 MDH.
- Un plafond de garanties par entreprise de 8 MDH et pouvant aller jusqu'à 13,3 MDH de concours bancaire.

Quotité de la garantie : 60%

Financements proposés dans le cadre du FGCP by Finéa

Les prêts éligibles sont ceux octroyés par la banque aux PME-TPE titulaires de marchés publics :

- avances sur marchés nantis (financement couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un marché public) ;
- cautionnement administratif (caution provisoire, caution définitive, caution de restitution d'acompte, caution de retenue de garantie).